



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion **Vendredi 4 février 2022 à 18h00**, par visioconférence

Présidence : **M. Daniel FONTENIAUD**

Présents : Patricia BEAURENAUD - Stéphane BONARDOT - Luc BRUDER - Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD – Daniel DURAND – Fabrice JACQUES - Véronique GAMBÉY - Joël GODARD – Jean-François GONDELLIER - Thierry MUNINGER – Michel NAGEOTTE - Christophe NOGUES - Christian PERDU – Gérard POPILLE- Philippe PRUDHON - Jacques QUANTIN - Christian RENIER - Alain RICHARD - Daniel ROLET – Emmanuel SAILLARD - Michel SORNAY - Françoise VALLET - Nicolas VUILLEMIN

Excusés : Christophe CAILLIET - René FRANQUEMAGNE (*représenté par Guy CLOPIN*) – Joëlle PARISOT - Bernard PAUTONNIER (*donne pouvoir à Emmanuel SAILLARD*) - Thierry WANIART (*donne pouvoir à Christian PERDU*)

Assistent à la séance : Guy CLOPIN - Sébastien IMBERT - Laurent KLIMCZAK - Vincent SZMATULA

En préambule, le Conseil d'Administration a appris avec tristesse les décès de :

- Du beau-père de Guillaume CURTIL, Juriste de la Ligue
- De la belle-mère de Georges THIBERT, membre du Comité de Direction du District de Saône-et-Loire
- Edgar DESPERT, ancien Président du FC SOCHAUX-MONTBELIARD et ancien membre du Conseil de la Ligue de FRANCHE-COMTÉ
- Natacha MONNET, jeune licenciée du club de CROTENAY COMBE d'AIN tragiquement disparue dans un accident de voiture dans le JURA avec trois autres jeunes licenciés de Handball.
- Jacques BERTHOMMIER, ancien joueur du FC GUEUGNON et Secrétaire général de la Ligue d'ALSACE de 2004 à 2008 et Secrétaire Général de l'AEF

et adresse ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles et aux proches.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'Administration adressent leurs félicitations à :

- Etienne THOMAS (*CTD chargé du Plan de Performance et Formation*) et sa compagne pour la naissance de leur fille Romy
- Clément JAILLIET (*CTD DAP du District du JURA*) et sa compagne pour la naissance de leur fils Elio
- Clément TURPIN pour sa participation à la Coupe du Monde des Clubs qui se déroule actuellement aux Emirats Arabes Unis.

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2021 ET DU BUREAU DU 9 DÉCEMBRE 2021

· Réunion du Conseil d'Administration du 26 novembre 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

· Réunion du BUREAU du 9 décembre 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – INFORMATIONS COVID

Daniel FONTENIAUD fait part de l'arrivée des derniers protocoles adressés par la Fédération et rappelle les mesures prises par la Commission Sportive Régionale en date du 2 février dernier :

COVID 19

« Règles à observer en cas de virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs ou joueuses isolés sur 7 jours glissants (3 pour le Futsal), le virus est circulant dans le club.

L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et la comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

⇒ Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)

⇒ **Fournir l'attestation ARS sur la situation.**

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée

- A partir de 4 cas positifs de joueuses/ joueurs le jour du match,

➤ (en Championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs)

- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe.

Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club. »

Le club doit donc fournir des documents pour attester des 4 cas Covid dans le groupe concerné et les envoyer sur la boîte mail medical@lbfc.fff.fr

Il est par ailleurs précisé que Monsieur Michel NAGEOTTE est le référent COVID 19 de la Ligue.

2.2 – DOSSIER « POUSSOTS »

Jean-François GONDELLIER dresse un point d'étape de l'avancement du chantier.

2.3 – EURO FEMININ 2025

Daniel FONTENIAUD fait part de la volonté de la FFF de candidater pour l'organisation de cet événement. 8 stades seront retenus dans le dossier de candidature de la Fédération.

Il indique que les Villes d'AUXERRE, de DIJON et de SOCHAUX (MONTBÉLIARD) ont reçu un courrier leur proposant de monter un dossier de candidature. Celui-ci devra s'appuyer sur un travail étroit entre la ville, le stade, la Ligue, le club et les acteurs du territoire.

2.4 – LICENCES

Daniel FONTENIAUD dresse le bilan au 3 février 2022 de l'enregistrement des licences. De date à date par rapport à la saison dernière, nous notons une augmentation de + 7,90 % (*avec 92.133 licences validées à ce jour contre 85.388 licences en 2020 à la même date*) - **Annexe 1**.

3 –RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DU 11.12.2021

Jean-Marie COPPI intervient pour présenter les principales modifications réglementaires votées lors de la dernière Assemblée Fédérale et notamment celles liées au Statut de l'Arbitrage.

4 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE – AUTOMNE 2022

Daniel FONTENIAUD propose de tenir la prochaine Assemblée Générale de la Ligue au Palais des Congrès de DIJON le samedi 22 octobre 2022.

Cette proposition est retenue à l'unanimité.

5–COMMISSION RÉGIONALE DE PRÉVENTION, MÉDIATION ET SÉCURITÉ

Le Conseil d'Administration nomme Stéphane BONARDOT comme Président de la Commission Régionale de Prévention, Médiation et Sécurité. La composition est modifiée comme suit :

- Président : Stéphane BONARDOT
- Vice-président : Mohamed KERZAZI
- Membres : Michel NAGEOTTE
Patricia BEAURENAUD
Driss ESSABAR
Michel RACON
Claude ROUSSEAU
Mohamed CHAKAFI Christian RENIER (Nouveau membre)
Christophe SIMON (Nouveau membre)
Claude RAVIER (Nouveau membre)
Représentant(e) AEF (Nouveau membre à désigner)

Le Président redéfinit par ailleurs les missions confiées à cette Commission.

6- NOMINATIONS D'ARBITRES

Sur proposition de la Commission Régionale d'Arbitrage, le Conseil d'Administration nomme Roland FREVILLE arbitre de R3 et valide les promotions d'Alexis GIL (RE), de Lilian BOUVERESSE (R1), d'Evan JERONIMO (R1), de Baptiste LAMBERT (R1) et de Quentin PINET (R1) ainsi que celles de Marius BLAISE, Maxime CHOULET, Mathéo GARNIER, Pablo GUILLAUME, Emile LALLEMAND, Romain LANOIX, Pablo REQUENA DAME et Victor SIMONET au titre de Jeune Arbitre de Ligue.

7- NOMINATIONS DE DÉLÉGUÉS

Sur proposition de la Commission Régionale des Délégués, le Conseil d'Administration nomme :

Matthieu TRIFIGNY - Philippe GILBERT - Philippe PUGET comme Délégués Stagiaires pour la saison 2021-2022.

8- DISTRICT DE L'YONNE / LABEL FC SENS

Sur demande du Comité de Direction du District de l'YONNE (*courrier du Président du District de l'YONNE en date du 21 janvier 2022*), après examen par la Commission Régionale de Labellisation, qui propose le retrait des deux Labels du FC SENS, le Conseil d'Administration de la Ligue approuve cette demande de retrait à l'unanimité, et transmet le dossier au Bureau Exécutif de la LFA.

9- DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Christian PERDU propose de compléter les dispositions financières 2021-2022 en introduisant deux amendes référencées :

- **Q.04** : Non désignation avant la compétition du tuteur du jeune arbitre assistant : 30 euros
- **Q.05** : Absence sur le match du tuteur du jeune arbitre assistant : 20 euros

La Conseil d'Administration valide à la majorité (*une abstention*) ces propositions.

10- POINT SPORTIF

10.1- DOTATIONS COUPES 2021-22

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les Dotations Coupes pour la saison 2021-2022 (**Annexe 2**)

10.2- E-FOOT

Alain RICHARD et Nicolas VUILLEMIN dressent un point d'étape du tournoi E-Foot lancé le 19 janvier et qui réunit 128 participants, tous licenciés dans des clubs de la Ligue. La finale se tiendra le vendredi 18 février prochain.

10.3– SITUATION DES COMPÉTITIONS

Nicolas VUILLEMIN dresse un point de situation sur les Compétitions Régionales à ce jour. Puis les Présidents de Districts présentent l'état des lieux de leurs compétitions respectives.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI